

Image not found or type unknown



Détournement de clients par un salarié sortant.

Par **stephlys**, le **14/01/2009** à **21:17**

Bonjour,
Je représente une société de service à la personne auprès de particuliers.
J'ai une employée qui m'a donnée sa démission, dans les jours qui ont suivi, la moitié de ses clients dont elle s'occupait ont décidé de rompre le contrat de prestation, bien entendu sans me donner d'explication.
J'ai de grosse suspicion sur un détournement de clientèle.
Son contrat de travail n'a pas de clause de non concurrence.
Que faire?